

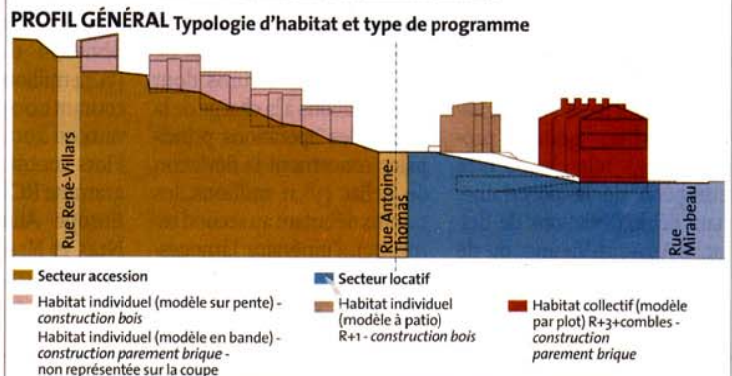
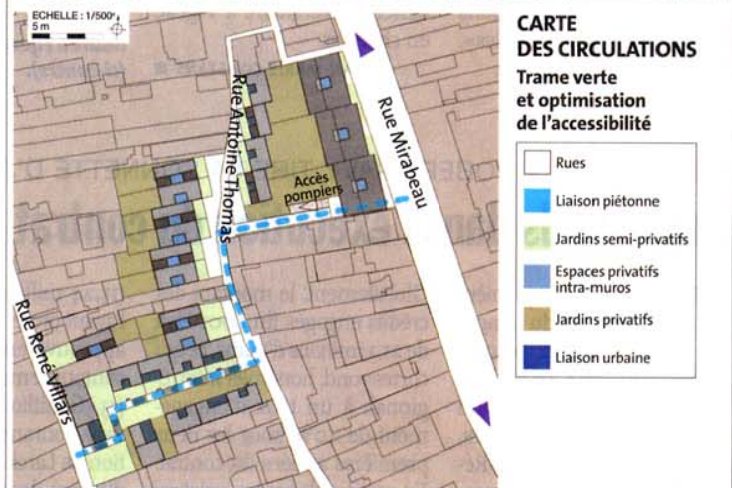
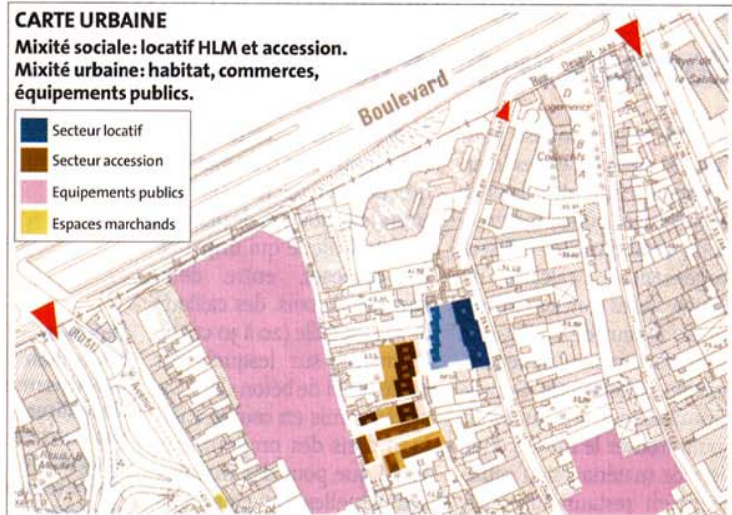
VILLA URBAINE DURABLE

Le lotissement du XXI^e siècle

Les lauréats de l'appel à propositions du Puca, qui associe architectes et promoteurs, explorent l'habitat individuel groupé sous l'angle du développement durable: logements flexibles et modulables, constructions «écologiques» et plans de masse attentifs aux données du site.

Comment offrir aux Français un habitat individuel qui réponde aux nouveaux défis de l'aménagement: favoriser un «développement durable», notamment en luttant contre l'étalement urbain? Apportant sa pierre à cette réflexion contemporaine, le Plan urbanisme construction architecture (Puca) a lancé, l'an dernier, un appel à propositions particulièrement original: «villa urbaine durable». Avec pour objectif un programme de réalisations expérimentales soutenu par la direction générale de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction (DGHUC), cet appel à propositions

associe la conception d'un nouvel habitat individuel groupé à des procédés constructifs soucieux de l'environnement, le tout dans le cadre d'opérations mêlant logements locatifs et en accession. Modestes par leur taille (20 à 50 logements), les propositions concernent toutes des sites propices au renouvellement urbain: friches industrielles, portuaire ou militaire; extensions sur des «dents creuses»; recompositions dans de grands ensembles. Quel que soit le type de site, les concepteurs se sont d'abord heurtés à des données locales variées: vent, bruit, ensoleillement, relief... Le



IVRY-SUR-SEINE : HABITER LA PENTE
Dans deux «dents creuses» d'un parcellaire en lanières, à l'urbanisation dense, et en forte pente, le projet du coteau d'Ivry superpose des maisons individuelles et des logements collectifs. Une sente perpendiculaire à la pente assure une desserte exclusivement piétonne des deux îlots. Aux extrémités du site, les logements collectifs épousent les courbes de niveau, en respectant la continuité du front bâti sur rue. A l'intérieur des îlots, les maisons individuelles sont disposées en palier dans le sens de la pente, offrant ainsi deux niveaux superposés. Les maisons hautes sont dévolues à l'accession, les basses à la location. Toutes disposent de jardins, renforçant d'autant la coulée verte constituée par le sentier. Un vaste parking collectif capte les voitures en sous-sol des immeubles: l'accès automobile n'est autorisé qu'aux pompiers. Côté démarche développement durable, l'Atelier 15, architectes, propose des «bâtiments respirants»: une lame d'air surdimensionnée gère la ventilation et le préchauffage dans les murs à doubles parois en bois ou en brique. Les patios qui séparent les groupes de maisons renforcent cette ventilation naturelle.